

quels on compte le Cardinal de Soubise, ont eu l'honneur de s'entretenir avec Sa Majesté, au sujet des moyens qu'Elle juge à propos être mis en usage pour terminer une bonne fois les disputes entre le Clergé & le Parlement de *Paris* : Disputes qui ont gagné quelques autres Parlements du Royaume qui l'imitent au sujet du refus des Sacremens ; mais qui cesseroient naturellement avec celles-là. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail de ces disputes, ni des instructions de plusieurs plaintes pour cause de refus des Sacremens auxquels le Parlement de *Paris* continué de travailler. C'est assez, ce semble, de marquer en gros ce qui s'en présente.

II. On fait actuellement dans les Ports du Royaume, un armement considérable, que l'on dit être destiné à transporter un Corps de troupes, avec de l'artillerie & des munitions de guerre, à *Pondichery* ; d'où l'on n'apprend cependant rien de considérable depuis ce que nous avons marqué, page 139 de notre dernier Journal, de la levée du siège de *Trichonapally* par les François & les Indiens qui l'avoient entrepris.

Les conférences des Commissaires Anglois qui sont à *Paris*, avec les Commissaires du Roi, pour le réglemeut des limites en *Amérique*, sont autant qu'accrochées, puisqu'on n'y avance nullement.

III. Le Roi étant mécontent d'une opposition que les Etats de Bretagne ont marquée à ses intentions, par rapport à l'imposition du Vingtième, Sa Majesté a fait expédier des Lettres de cachet pour reléguer divers Membres qui ont eu le plus de part à cette opposition, pendant la tenue des Etats de la Province. Le Roi paroît aussi